



Chargé.e de mission Développement Économique dans les Quartiers Politiques de la Ville

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction Economie Emploi Innovation

Effectif : 45

Leur raison d'être : Définir et mettre en œuvre les politiques de transformation écologique et sociale de l'économie : – agir pour l'emploi et l'insertion – accompagner les entreprises ; – soutenir le Commerce et le Tourisme; – élaborer une offre territoriale adaptée à une économie en transitions – soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation..

Le sens de ce poste :

Par la mise en œuvre et le suivi de la stratégie "Pour une dynamique économique durable en quartiers populaires", le titulaire du poste, sous l'autorité de la responsable du service Veille et Stratégie Economique, apporte une expertise en direct ou par mise en relation avec un réseau d'experts aux divers acteurs souhaitant développer ou s'impliquer sur un projet à vocation économique en quartiers prioritaires (entrepreneuriat, immobilier d'entreprises, marketing économique). Il coordonne également les services de la collectivité et les partenaires extérieurs sur la thématique économique en lien avec le Contrat de Ville 2024-2030 et le NPNRU et contribue à la mise en œuvre du Plan Emploi Quartiers.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35h, 37h30 ou 39h hebdomadaires selon l'aménagement du temps de travail choisi

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : bureautique de base

Missions de suppléance : .

Télétravail : oui

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : 15/09/2024

Service :

Service Veille et stratégie économique

L'équipe : 1 responsable de service, 5 chargés de mission (immobilier et foncier économique, santé et expérimentations, industries culturelles et créatives, économie sociale et solidaire, quartiers politiques de la ville), 1 doctorant et 2 assistantes.

Effectif Service : 9 agents

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attaché.

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération :

Vos 3 principales missions :

1-Pilotage du développement économique en QPV

- Coordonner les actualisations de la stratégie économique en QPV : organiser des groupes de travail, élaborer et rédiger le contenu, coordonner l'adoption de la stratégie par les instances dédiées,
- Mettre en œuvre la stratégie : organiser et animer la gouvernance, coordonner les actions et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre, préparer et suivre les conventions, proposer et suivre le budget afférent aux actions en QPV, définir un plan de promotion, évaluer et ajuster la politique publique, organiser l'observation économique des quartiers et la veille économique sur le sujet,
- Coordonner le plan d'actions du Contrat de Ville sur le volet économique : être référent.e de l'axe dédié à l'économie, instruire les dossiers de subventions, participer à l'élaboration des documents (Contrat de Ville et NPNRU), participer aux temps de comitologie (Contrat de Ville et NPNRU),
- Représenter la collectivité auprès de partenaires et dans les réseaux professionnels dédiés.

2-Pilotage opérationnel direct de certaines actions relatives au parcours résidentiel des entreprises

- Stimuler la réalisation de locaux d'activités dans les quartiers prioritaires en étudiant et mettant en œuvre des montages financiers adaptés,
- Mobiliser les bailleurs sociaux et professionnels de l'immobilier pour identifier de nouvelles solutions d'implantation et échanger sur les conditions de location/vente selon le public cible,
- Identifier les possibilités d'investissement privé mobilisables et les marges de manœuvre pour adapter l'offre à la demande,
- Recenser l'offre de locaux existante et la promouvoir..

3-Contribution au Plan Emploi Quartiers

- Contribuer à mobiliser les partenaires économiques en lien avec le Service Emploi Insertion Formation,
- Valoriser le dispositif PEQ : suivre et évaluer les actions dont il/elle est référente, contribuer aux bilans, assurer le lien aux élus,
- Participer à la mise en œuvre du plan d'actions par de l'ingénierie, recherche de financements et expérimentations sur les volets dont il/elle a la charge

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Management transversal, animation de groupes de travail multi-acteurs, maîtrise d'outils d'intelligence collective
- Aisance relationnelle (prise de paroles, animation de groupes, ...) et rédactionnelle (rédaction de rapports, conventions, délibérations) indispensable
- Rigueur, méthode, réactivité, autonomie, prise d'initiative.

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Socle de connaissances en économie,
- Compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux
- Culture générale en développement durable, Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises appréciée, et intérêt fort pour les projets de coopération

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Techniques d'animation et de conduite de réunions
- Gestion de projets (définition des rôles d'acteurs, structuration et suivi de projets, élaboration du calendrier de réalisation, etc.)